

COLLEGE JULES-ROMAINS
41 RUE JULES ROMAINS
37550 SAINT-AVERTIN
02 47 28 09 31

La constatation est le calcul des frais scolaires. Elle peut avoir lieu plusieurs fois dans le trimestre pour ajuster la facturation. Vous pouvez donc recevoir plusieurs avis dans le trimestre ("annule et remplace").

Année scolaire 2022/2023
1er trimestre
Constatation n° 2
date d'émission : 23/11/22

AVIS AUX FAMILLES

ANNULE ET REMPLACE L'AVIS PRECEDENT

Extrait du titre collectif des ordres de recettes rendu exécutoire conformément aux articles R. 421-67 du code de l'éducation et L 252 A du Livre des Procédures Fiscales

Elève :
Classe :
N° national :

Renseignements sur l'élève

Qualité : DEMI-PENSIONNAIRE
DANS L'ETABLISSEMENT

Ce que vous devez

Ce qui peut être déduit

Rubriques	Débit	Crédit	Observations
Demi-pensionnaire	175.50		Article R. 531-52 du code de l'éducation Délibération N°20 24-09-2021 Conseil Départemental Délibération N°21 du 25-11-2021 du Conseil d'administration
Remise d'ordre Bourse des colleges		13.00 37.00	Stage de 3ème Bourse : Bourse des colleges d'échelon 1
Détail de la facturation selon votre situation			
Si la somme est dans la colonne "crédit", la mention sera "à percevoir". Vous n'avez rien à payer.			
A votre charge	125.50		
Zone réservée à un éventuel message du service intendance.			

La somme de 125.50 euros est à verser avant le 23/11/22, sauf si vous avez opté pour le prélèvement automatique, soit :

- par chèque bancaire établi à l'ordre de : M. l'Agent Comptable du Collège Jules Romains
- en espèces à la caisse du régisseur - COLLEGE JULES-ROMAINS
- ou de l'agence comptable - LYCEE DESCARTES TOURS
- en ligne par télépaiement en accédant à <https://teleservices.education.gouv.fr>
- par virement au compte de l'établissement - COLLEGE JULES-ROMAINS

IBAN : FR76 1007 1370 0000 0010 0036 871 BIC : TRPUFRP1 mention du virement : **NOM Prénom Classe de l'élève**

Informations des débiteurs

Pour tout renseignement :

- sur le calcul de la somme s'adresser au service gestionnaire de l'établissement COLLEGE JULES-ROMAINS
- sur les moyens et délais de règlement s'adresser à l'agence comptable - LYCEE DESCARTES TOURS, 10 rue des Minimes 1009 37010 TOURS, Tel: 02 47 31 01 01

Le RECOUVREMENT des titres exécutoires est poursuivi jusqu'à opposition devant la juridiction compétente (article R 421-68 alinéa 2 du code de l'éducation)

Toute CONTESTATION sur le bien fondé d'une créance de nature administrative doit être portée dans le délai de deux mois suivant sa notification devant la juridiction administrative compétente (décret 65-29 du 11/01/1965). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr

Référence à rappeler lors du règlement.
Si aucune somme n'apparaît, c'est que vous êtes créateur.
Dans ce cas, la somme figurant dans la colonne "crédit" vous sera versée en fin de trimestre.

Talon à joindre au règlement

0370887N
2022/2023 1 23/11/22

NOM
Prénom
Classe

Dû : 125.50 euros

NOM Prénom du responsable financier
Adresse

(unique destinataire des factures de demi-pension)